

Journalisme et mutations numériques en République démocratique du Congo : enjeux et impératifs éthiques de la pratique informationnelle

Journalism and Digital Transformation in the Democratic Republic of the Congo: Challenges and Ethical Imperatives in News Reporting

MALUNDAMA MANANGA DARCY¹ ET MUKUA MARTHE²

1 Assistant de recherche au Centre de recherche en Sciences Humaines, «Cresh»

2 Assistante de recherche au Centre de recherche en Sciences Humaines, «Cresh»



Received : 30 July 2026

Accepted : 27 July 2026

Available Online : 20 Auguste 2026

Résumé. La transformation numérique a profondément modifié les conditions d'exercice du journalisme. Si les technologies numériques facilitent la collecte, la production et la diffusion de l'information, elles exposent également les journalistes à de nouveaux dilemmes éthiques. Cet article analyse les défis éthiques auxquels fait face le journalisme congolais dans l'écosystème numérique marqué par une croissance exponentielle des réseaux sociaux (Facebook, , Instagram, WhatsApp, X/Twitter et TikTok), qui consacre l'accès de tous à l'expression publique, afin d'identifier les principes et les mécanismes susceptibles de renforcer une pratique informationnelle responsable. Cette étude démontre que le numérique représente à la fois une opportunité et un défi éthique pour le journalisme moderne. D'un côté, il facilite une accessibilité rapide à l'information ; de l'autre côté, il fragilise les principes fondamentaux de l'éthique journalistique. Elle démontre également qu'au seuil du XXI^e siècle, dit « siècle de l'information », où nos vies sont tissées de fils numériques, les journalistes trouvent leur meilleure définition non par « ce qu'ils sont » ni par « ce qu'ils font », mais par « comment et pourquoi ils le font ». L'article conclut en affirmant que les changements numériques et les évolutions technologiques n'appellent pas à la disparition du journalisme, mais à la réadaptation de ses valeurs de vérité, de responsabilité et de rigueur professionnelle aux réalités du Web et de la communication numérique.

Mots-clés : Journalisme, numérique, éthique et information.

Abstract. Digital transformation has profoundly reshaped the conditions under which journalism is practiced. While digital technologies facilitate the gathering, production and dissemination of information, they also expose journalists to new ethical dilemmas. This article examines the ethical challenges facing Congolese journalism within a digital ecosystem characterized by the exponential growth of social media platforms (Facebook, , Instagram, WhatsApp, X/ Twitter, and TikTok), which have expanded public access to expression. It seeks to identify the principles and mechanisms capable of strengthening responsible journalistic practice. The study shows that digital technology represents both an opportunity and an ethical challenge for contemporary journalism. On the one hand, it enables rapid access to information; on the other, it weak-

ens the fundamental principles of journalistic ethics. It also demonstrates that at the dawn of the twenty-first century—often described as the “information age,” in which our lives are increasingly woven into digital networks—journalists are best defined not by “what they are” or even “what they do,” but by “how and why they do it.” The article concludes that digital transformation and technological developments do not signal the end of journalism; rather, they call for the adaptation of its core values—truth, responsibility, and professional rigor—to the realities of the Web and digital communication.

Keywords: *journalism; digital technology; ethics and information.*

Introduction

Au seuil du XXI^e siècle, dit « siècle de l’information », grâce à la révolution numérique, nos vies sont tissées de fils numériques et l’information circule désormais à la vitesse de la lumière. Chaque action, chaque décision et chaque interaction de l’homme devient de plus en plus dépendante des outils numériques. Et comme aucun acte de l’homme, du fait qu’il engage les consciences humaines, ne peut se défaire de l’éthique, des questions liées à l’éthique surgissent.

Perçu comme un changement d’échelle de la communication et non comme un changement de nature, la révolution numérique se traduit par le déploiement des moteurs de recherche ainsi que la naissance, avec une croissance exponentielle, des réseaux sociaux tels que Facebook, X/Twitter, LinkedIn, Instagram puis, plus récemment, WhatsApp, Snapchat et TikTok, qui consacrent l’accès de tous à l’expression publique. Ces autoroutes de l’information, comme le souligne Aldo Falconi (2003), enveloppent la planète comme une araignée invisible et relient les interlocuteurs où qu’ils se trouvent.

Sachant que traditionnellement « la fréquentation des médias représente la troisième occupation de l’homme après le travail et le sommeil », selon Cornu (1997), aujourd’hui, avec l’avènement du numérique, cette fré-

quentation s’est accrue et n’est pas sans impact. Plusieurs domaines de l’activité de l’homme en sont aujourd’hui fortement influencés.

Tout au début, les implications éthiques de cette révolution étaient encore largement sous-estimées par le grand public. Mais aujourd’hui, avec la démocratisation rapide de l’Internet, des smartphones et des réseaux sociaux, le monde a commencé à réaliser les enjeux complexes qu’une telle interconnectivité engendre. À ce sujet, Gilles Willet (1992) note qu’« un certain nombre de questions éthiques se posent de façon ponctuelle au sujet des médias. Elles ont trait, entre autres choses au sexisme, à la pornographie, à la violence, à la promotion de produit néfaste ou inutile, à la publicité destinée aux enfants et, dans un autre registre, à la censure et à la sauvegarde de la vie privée ».

Avec la démocratisation des moyens de publication et de diffusion de l’information rendue possible par les réseaux sociaux, il se crée sur la toile une production massive de contenus d’actualité tant du côté des professionnels des médias que des particuliers. Et cela n’est pas sans conséquence.

Dès lors, les sites des médias traditionnels ne sont plus les seuls à produire du contenu d’actualité. Les frontières entre journalisme et public sont brouillées. Le journaliste perd le monopole de la fabrication de l’information. En effet, avec l’avènement d’Internet, on assiste à une ré-configuration des modes d’organisations des contenus par les médias classiques. Le recours au numérique se trouve ainsi légitimé, comme le souligne Simon Ngoni (2022), « par la quête des nouvelles niches d’audiences et de rentabilité économique ». Au-delà de la nature même de l’information qui est remise en cause, c’est toute la légitimité du journaliste, son identité et son rôle social qui sont mis à l’épreuve du numérique.

Cependant, si l’on note que les transformations observées ont donné lieu au développement ra-

pide d'un journalisme numérique, il est impératif de penser à une **éthique numérique** que nous croyons devoir être une **éthique de responsabilité**. La révolution numérique lance donc un grand défi au journalisme en l'obligeant à se repenser et à se réinventer pour garder sa place et survivre.

En Afrique, la transition numérique du secteur médiatique s'opère dans un contexte marqué par des contraintes économiques, une forte pénétration des réseaux sociaux, une régulation parfois insuffisante des plateformes numériques et des pressions politiques persistantes sur les médias. Ces facteurs influencent les conditions d'exercice du journalisme et rendent plus complexe l'application des normes éthiques et déontologiques. Les médias africains sont confrontés à la nécessité de concilier innovation technologique, viabilité économique et responsabilité sociale dans un environnement informationnel de plus en plus concurrentiel.

En République démocratique du Congo, l'augmentation de l'accès aux smartphones et aux réseaux sociaux a profondément modifié les habitudes d'information des citoyens. Les plateformes numériques jouent désormais un rôle central dans la couverture des élections, des crises sanitaires et des conflits armés, notamment dans l'Est du pays. Toutefois, cette évolution s'accompagne d'une circulation accrue de rumeurs, de discours de haine, de manipulations informationnelles et de contenus non vérifiés. Les journalistes congolais exercent ainsi leur profession dans un environnement marqué par des contraintes économiques, des défis sécuritaires, des pressions politiques et des transformations technologiques qui complexifient le respect des principes éthiques de la profession.

En consultant la littérature scientifique dans ce domaine, on peut se rendre compte qu'à l'échelle internationale, de nombreuses recherches se sont intéressées aux implications éthiques de la transformation numérique

du journalisme. Pavlik (2001) montre que les technologies numériques redéfinissent les pratiques professionnelles et les relations entre les médias et leurs publics. Singer et al. (2011) soulignent que le journalisme participatif brouille les frontières entre producteurs et consommateurs d'information, tandis que Ward (2013, 2014) défend une éthique globale des médias adaptée à l'environnement numérique. Plus récemment, Wardle et Derakhshan (2017) mettent en évidence le phénomène de « **désordre informationnel** », caractérisé par la propagation rapide de la mésinformation, de la désinformation et de la malinformation, qui impose aux journalistes de nouvelles exigences de vérification et de transparence.

Bien que le journalisme numérique ait fait l'objet d'une littérature scientifique foisonnante, les recherches consacrées aux impératifs éthiques de la pratique informationnelle dans le contexte de la République démocratique du Congo restent encore peu développées. Les études existantes portent principalement sur les transformations technologiques des médias, la liberté de la presse ou encore l'impact des réseaux sociaux sur la circulation de l'information. En revanche, rares sont celles qui analysent de manière globale les défis éthiques auxquels les journalistes congolais sont confrontés dans l'exercice quotidien de leur profession.

Pourtant, ces derniers évoluent dans un environnement marqué par la prolifération de la désinformation, la persistance des conflits armés, la fragilité économique des entreprises de presse, la pression politique ainsi que l'émergence de nouveaux acteurs de la production et de la diffusion de l'information. Cette réalité place les journalistes face à des choix professionnels complexes, où l'exigence de rapidité imposée par le numérique doit constamment être conciliée avec les principes de vérification et de respect de l'éthique journalistique.

Partant de cette constatation, la présente étude cherche à répondre à la question suivante : dans quelles conditions le journaliste peut-

il garder sa place et son importance au sein d'une société hyperconnectée où domine une surabondance, presque indigeste, d'informations se déversant chaque seconde sur la toile, et quelle attitude adopter face à la concurrence des réseaux sociaux ?

L'objectif général de cette recherche est d'analyser les défis éthiques auxquels fait face le journalisme congolais dans l'écosystème numérique afin d'identifier les principes et les mécanismes susceptibles de renforcer une pratique informationnelle responsable.

Ainsi, notre réflexion s'articule respectivement autour de trois axes principaux : l'éthique numérique ; l'identité et la responsabilité du journaliste à l'ère numérique ; les impératifs éthiques du journalisme à l'ère numérique.

I. De l'éthique à l'éthique numérique : nouveaux enjeux

Avant de réfléchir ensemble sur ce que peut être l'éthique numérique, il sied que nous nous mettions au préalable d'accord sur la définition des concepts éthique et numérique.

Le terme numérique, dans l'ordonnance-loi portant le Code numérique congolais, désigne « l'ensemble des procédés et moyens utilisant des outils et services qui permettent de créer, de traiter, de stocker et de diffuser la donnée dans un réseau de communication électronique ». Ainsi, le service ou activité numérique, selon le même Code, représente une « prestation proposée et/ou fournie au moyen d'un système informatique ou d'un réseau de communication électronique en vue notamment de créer, de traiter, de stocker ou de diffuser les données ».

Le terme **éthique**, quant à lui, est souvent confondu avec celui de morale et il y a des raisons profondes à cela. Ils renvoient, l'un par sa racine latine et l'autre par sa racine grecque, aux coutumes, aux mœurs. Le discours contemporain sur l'éthique et la morale

fait toutefois place à une distinction entre les deux termes.

La morale est l'instance première, elle est référée à un ensemble des préceptes au fondement de l'action des hommes et des rapports entre humains, auquel l'individu accepte de se soumettre pour vivre en société. Elle prétend à l'absolu, à l'universel. L'éthique est alors comprise comme la mise en jeu personnelle de l'ensemble des valeurs librement adoptées par un individu, en fonction d'une fin qu'il se donne et qu'il estime bonne. Elle apparaît comme subsidiaire. Cette conception recoupe la différence qu'établit le philosophe P. Ricoeur (1990) entre « ce qui est estimé bon (éthique) et ce qui s'impose comme obligatoire (la morale) ».

La distinction entre éthique et morale peut être aussi comprise selon D. Huisman (1994) comme : « l'expression de la différence entre des préceptes généraux et des préceptes propres à un champ d'activité déterminé. La déontologie, qui fait référence au devoir, désignerait alors les règles de mise en œuvre d'une éthique "dans le champ qui lui est propre", éthique appliquée à un groupe, à une profession, en l'espèce les médias et le journaliste ». Ainsi, pour nous, l'éthique représente l'ensemble des valeurs et des règles de conduites qui peuvent être appliquées personnellement ou professionnellement.

En ce qui concerne l'éthique des médias, Daniel Cornu (1997) stipule que : « l'action des médias couvre un champ étendu, en raison de la diversité de leurs contenus et de leurs fonctions sociales. S'interroger sur l'éthique de l'information, c'est ne retenir que les aspects liés à cette fonction dévolue aux journalistes ». L'éthique de l'information ne tient pas tout entière dans l'éthique journalistique. Elle s'étend à une éthique des médias, comme organisation dont la responsabilité dépasse la somme des responsabilités individuelles des journalistes.

Dans son ouvrage intitulé *L'éthique et déontologie du journalisme*, Marc François Bernier

(2004) définit la déontologie comme étant « l'expression du sens de responsabilités ». Elle peut être définie comme l'ensemble des devoirs que les professionnels s'imposent dans l'exercice de leurs fonctions. Ce sont des règles de conduite professionnelle.

Il s'agit ainsi, tout à la fois, de sauvegarder la crédibilité et de protéger l'image du journalisme, de valoriser le caractère professionnel en définissant la mission, les objectifs et les valeurs de la profession et en établissant les règles de conduite professionnelles qui en découlent ; de protéger le public contre un usage irresponsable, antisocial ou contre d'éventuelles pratiques néfastes ; de protéger la profession contre des menaces d'intervention législative, de protéger les journalistes contre les pressions et les sanctions des employeurs qui voudraient les forcer à adopter des pratiques irresponsables.

En résumé, l'éthique et déontologie du journalisme est l'ensemble de normes auxquelles les journalistes devraient au minimum s'astreindre. Parmi les normes d'éthique, on peut citer : la vérité, la rigueur, l'exactitude, l'intégrité, l'équité et l'impartialité.

- La vérité : la vérité journalistique, d'après Pierre Trudel, découle de la validation des informations diffusées. Cette validation est fonction du système de croyances à partir duquel on détermine ce qui est tenu pour conforme à la vérité.
- La rigueur : le journaliste doit se donner comme devoir d'aller chercher lui-même l'information, de vérifier ses sources et de faire enquête.
- L'exactitude : le journaliste doit faire son travail minutieusement, de façon à rapporter les faits tels qu'il les a recueillis.
- L'intégrité : en ce qui concerne l'intégrité dans le journalisme, la vérification des faits est un processus le plus important dans la

cueillette des informations. Cela permet de garantir que les informations présentées au public sont exactes et fiables.

- L'équité et l'impartialité : la nécessité de traiter les faits et situations sans préjugé ni parti pris, dans le respect absolu de ce qui est dû à chacun.

Il convient dès lors de s'interroger sur ce que recouvre la notion d'éthique numérique. L'éthique numérique est un concept fondamental dans l'ère numérique actuelle. Alors que la technologie continue de transformer nos vies, l'éthique numérique se concentre sur l'utilisation responsable de la technologie. L'éthique numérique représente « un ensemble de valeurs et de principes qui nous guident dans le vaste univers digital. Elle s'entend sur un vaste éventail de domaines, englobant l'utilisation consciente et responsable des technologies, la préservation scrupuleuse des informations personnelles et la réduction active de notre impact environnemental lié au numérique » (Mélanie, 2021).

L'éthique numérique concerne plusieurs aspects de notre interaction avec la technologie. Que l'on soit utilisateur, développeur ou consommateur, on peut se poser des questions éthiques comme : Comment mes données personnelles sont-elles utilisées ? Les technologies que j'utilise sont-elles inclusives et accessibles à tous ? Les algorithmes utilisés favorisent-ils l'équité et l'impartialité ?

Ces questions illustrent une prise de conscience croissante de la responsabilité numérique. Chacune de nos actions en ligne ou hors ligne est le reflet d'une décision consciente. Avant de prendre cette décision, il est primordial de s'interroger sur leurs conséquences. Il faut se demander si notre action aura un impact majoritairement bénéfique pour nous, pour les autres et pour notre environnement. Si la balance penche vers le négatif, il serait sage de revoir notre position et d'opter pour une alternative plus éthique et respectueuse.

L'importance de l'éthique numérique s'accroît à mesure que notre dépendance aux technologies augmente. En respectant les principes éthiques, nous pouvons :

- Protéger notre vie privée en ligne et celles des autres en comprenant comment les données sont partagées et utilisées ;
- Promouvoir l'équité et prévenir les discriminations grâce à des algorithmes et des plateformes équitables ;
- Éviter la désinformation en vérifiant les sources d'information et en cultivant des compétences en littératie numérique.

L'éthique numérique ne s'est pas manifestée spontanément ; elle a germé à l'intersection de la technologie et des préoccupations sociétales. Au seuil du XXI^e siècle, alors que les technologies de l'information et de communication amorcent une croissance exponentielle, de nouveaux dilemmes éthiques surgissent. Les implications éthiques de cette révolution étaient encore largement sous-estimées par le grand public. Cependant, avec la démocratisation rapide de l'Internet, des smartphones et des réseaux sociaux, le monde a commencé à réaliser les enjeux complexes qu'une telle interconnectivité engendre.

Si les questions d'éthique numérique intéressent au premier titre ses principaux acteurs (les journalistes et les dirigeants des médias), elles concernent aussi le public. Celui-ci s'inquiète des dysfonctionnements, des dérapages, des écarts, des fautes qui lui paraissent incompatibles avec la conception, ou les conceptions qu'il peut avoir du rôle des médias dans la société.

Plus qu'une ou une tendance éphémère ou simplement une réflexion, l'éthique numérique est une responsabilité partagée, une action. Dans un monde où le numérique est omniprésent, chaque décision compte. En tant qu'utilisateurs, développeurs, législateurs

ou simplement citoyens, nous avons le pouvoir et le devoir d'orienter l'avenir numérique vers une voie respectueuse et durable. Face à cet océan numérique, l'éthique est notre boussole, guidant chaque vague, chaque courant vers un futur harmonieux.

II. Identité et responsabilité du journaliste à l'ère numérique

Aujourd'hui, la présence d'acteurs nouveaux dans l'espace public interroge plus que jamais la nature du journalisme et l'identité des journalistes. Les journalistes professionnels s'interrogent sur leur place dans les nouveaux réseaux de communication. Depuis plus de deux siècles, la presse, dans son sens large, est considérée en démocratie comme un facteur déterminant au bon fonctionnement des institutions démocratiques, par l'exercice reconnu d'une liberté d'informer, de commenter et de critiquer. Pour reprendre une expression courante, les médias sont les « chiens de garde » de la démocratie. Quand bien même qu'ils ne disposent d'aucune force d'exécution, ils sont souvent qualifiés de « quatrième pouvoir ». Un retour en arrière permet de revisiter des questions posées peu avant l'apparition d'Internet dans le grand public.

Avec l'essor des technologies numériques, le journalisme se trouve confronté à de nouveaux défis. Toutefois, ces transformations prolongent également des problématiques déjà existantes, parfois en les rendant encore plus complexes. Dès lors, définir précisément ce qu'est un journaliste devient difficile. Un retour en arrière permet de revisiter des questions posées peu avant l'apparition d'Internet dans le grand public. Donc, qu'est-ce qu'un journaliste ?

Daniel Cornu (1978), dans son livre intitulé *Éthique de l'information*, stipule que : « Le journalisme est une profession ouverte, qui n'exige ni formation spécifique ni diplôme. La définition en est tautologique : est journaliste celui qui exerce comme tel son activité principale dans la presse ou les médias audiovisuels ».

Mais selon Claude Durieux : « le journaliste professionnel est celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée, l'exercice d'une activité de type intellectuel, de recherche, de sélection, de préparation, de mise en forme, de présentation, d'explication et de commentaire, par voie de l'écrit, du dessin, de la parole, de l'image ou de l'électronique, des faits d'actualité à destination du public. De cette activité, qui s'exerce dans un ou plusieurs organes de diffusion (journal, agence de presse, société de communication), le journaliste professionnel doit en tirer le principal de ses ressources » (Cité par Manier, 2003).

Dans cette définition, Claude Durieux a essayé de rassembler toutes les activités qui, mises ensemble, créent la fonction du journaliste telle qu'elle s'inscrit dans les esprits. Elle va bien au-delà du simple témoignage ou de la seule vérification de celui-ci.

Il serait illusoire de chercher à cerner l'identité du journaliste en recourant à une approche fonctionnaliste : la mission d'informer. D'abord, parce que cet univers est désormais ouvert à la participation du public et rend plus incertaine encore toute définition essentialiste du métier. Une approche strictement fonctionnaliste, fondée uniquement sur la mission d'informer, paraît insuffisante. La participation croissante du public dans la production et la diffusion des contenus médiatiques brouille davantage les frontières du métier et remet en question toute définition fixe ou conception essentialiste de la profession du journaliste qui, en effet, se fragilise davantage. Une telle approche masquerait les conditions réelles de l'exercice du métier.

De même, l'idée que l'identité professionnelle d'un journaliste serait définie par la possession de la carte de presse est illusoire. Celle-ci n'a jamais limité la pratique journalistique ni son ouverture. De même, l'identité du journaliste ne repose pas uniquement sur la maîtrise de techniques particulières. D'une part, les compétences requises sont de plus en plus variées

et il est irréaliste de toutes les maîtriser. D'autre part, certaines techniques comme la production de contenus vidéo ou l'écriture numérique peuvent être acquises par n'importe qui, indépendamment de l'exercice professionnel.

La déontologie pourrait-elle alors constituer le dernier socle de l'identité journalistique ? Il me semble que oui, à condition qu'elle s'accompagne d'une conscience claire du rôle social du journaliste, de l'importance de la formation professionnelle et de la connaissance des normes et procédures qui évoluent constamment dans un métier en perpétuel mouvement. Ce caractère flexible et changeant du journalisme n'est pas une conséquence du numérique : sa ductilité, selon Grevisse (2010), est ce qui lui permet de perdurer et de rester pertinent dans des contextes variés.

Aujourd'hui, la présence d'acteurs nouveaux dans l'espace public interroge plus que jamais sur la responsabilité et l'identité des journalistes à l'ère numérique. La problématique qui se présente aujourd'hui est de savoir comment le journaliste peut préserver sa fonction ainsi que le respect des principes déontologiques face à l'émergence sur Internet d'une multitude de nouveaux acteurs de l'information. Ces derniers privilégient souvent leur liberté d'expression personnelle et cherchent à mettre en avant des intérêts ou des causes particulières auprès des communautés en ligne.

Il faut reconnaître que cette participation citoyenne dans l'espace numérique représente un acquis démocratique important, puisqu'elle alimente le débat public à travers les blogs, les forums et les réseaux sociaux. Toutefois, ces intervenants utilisent fréquemment des pseudonymes, agissent parfois dans l'anonymat et ne semblent pas soumis aux exigences de transparence auxquelles les journalistes professionnels doivent se conformer.

Dès lors, une tension éthique apparaît entre, d'une part, la liberté d'expression des citoyens, considérée comme un droit fondamental participant au bien commun, et, d'autre part, la

responsabilité de la presse de défendre l'intérêt public en respectant des normes et des valeurs professionnelles. Dans ce contexte, le journaliste ne risque-t-il pas de voir son autorité et son rôle s'affaiblir ?

Les chercheuses américaines Friend et Singer ont fait une étude publiée dans un ouvrage en ligne intitulé *Journalism Ethics* qui offre à ce jour, entre traditions et transitions, l'un des panoramas les plus étendus des modifications et évolutions de la pratique journalistique à l'ère numérique. Dans cet ouvrage, les chercheuses ouvrent d'emblée la porte au débat éthique en suggérant que « les journalistes trouvent leur meilleure définition non par “ce qu'ils sont” ni par “ce qu'ils font”, mais par “comment et pourquoi ils le font” » (Friend et Singer, 2007).

Cette affirmation propose une définition du journalisme centrée non sur l'identité du journaliste, « ce qu'ils sont », ni uniquement sur leurs tâches, « ce qu'ils font », mais sur la méthode et la finalité de leur travail, « comment et pourquoi ils le font ».

L'affirmation selon laquelle les journalistes trouvent leur meilleure définition non par ce qu'ils sont ou par ce qu'ils font, mais par la manière et les raisons pour lesquelles ils exercent leur métier, met en évidence une approche fonctionnelle et éthique du journalisme qui rejoint plusieurs théories contemporaines des sciences de l'information et de la communication.

Traditionnellement, le journaliste était défini par son statut professionnel : un individu appartenant à une rédaction ou détenteur d'une carte de presse. Cependant, avec l'évolution numérique, cette définition devient insuffisante. Aujourd'hui, de nombreux acteurs diffusent de l'information : blogueurs, influenceurs, citoyens connectés ou créateurs de contenus. Dès lors, la différence ne repose plus uniquement sur l'identité professionnelle, mais sur les pratiques adoptées.

Le « comment » renvoie aux méthodes journalistiques : la vérification des faits, le recoupement des sources, l'objectivité relative, la rigueur de l'enquête et le respect de la déontologie. Scientifiquement, ces pratiques constituent des normes professionnelles qui assurent la crédibilité de l'information. Un journaliste se distingue donc par une démarche méthodique fondée sur la recherche de vérité et la responsabilité sociale.

Le « pourquoi » concerne la finalité du journalisme. Selon les théories démocratiques des médias, le rôle fondamental du journaliste est de servir l'intérêt public, d'informer les citoyens et de favoriser le débat démocratique. Ainsi, le journalisme n'est pas seulement une activité technique de production d'informations, mais une mission sociale orientée vers la transparence, la justice et la participation citoyenne.

Cette réflexion nous semble être particulièrement pertinente dans le contexte actuel du numérique marqué par la désinformation et les fake news. Dans un environnement où chacun peut publier des contenus, la légitimité du journaliste dépend davantage de son éthique, de son intention et de sa méthode de travail que de son simple titre professionnel.

C'est le comment et le pourquoi de ce que font les journalistes qui expliquent le mieux la question de leur identité et responsabilité sociale. Le comment renvoie à l'éthique et à la déontologie journalistique qui l'identifient, et le pourquoi renvoie à sa responsabilité qui est la finalité même de l'information journalistique.

Le devoir d'informer, comme le dit Mark François Bernier (2004) : « que plusieurs journalistes reconnaissent comme finalité de leur fonction doit être remise à la place, c'est-à-dire conçu comme un moyen. La finalité journalistique qui doit s'imposer en lieu et place est le service de l'intérêt général ».

L'absence de respect d'une éthique et déontologie journalistique, ainsi que des responsabili-

tés qui en découlent, constitue une limite qui interdit tout rapprochement avec le métier de journaliste. C'est donc le respect des valeurs et des normes éthiques, associées à la recherche de l'intérêt du public, qui identifie les journalistes et les distingue du métier de la « constellation des communicateurs ».

Le journalisme doit être compris comme une pratique fondée sur des valeurs, des méthodes rigoureuses et une responsabilité sociale. Ce ne sont donc ni le statut ni l'activité seule qui définissent véritablement le journaliste, mais la manière dont il produit l'information et les objectifs qu'il poursuit.

3. Les impératifs éthiques du journalisme à l'ère numérique

Nous rappelons ici que l'éthique numérique représente un ensemble de valeurs et de principes qui nous guident dans le vaste univers digital. Dans le domaine du journalisme, il s'agit d'un ensemble de principes fondamentaux qui guident les professionnels des médias dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information en ligne.

L'éthique journalistique, comme d'ailleurs toute éthique appliquée, se structure en trois niveaux : le niveau supérieur des valeurs, le niveau intermédiaire des normes et le niveau concret des pratiques. Elle n'est pas statique, mais soumise à une dynamique produite par une tension permanente entre des valeurs stables et des pratiques changeantes.

Les valeurs expriment les grandes orientations du métier. La première est la valeur de liberté ; son objectif est de répondre au droit de savoir des citoyens et d'assurer la discussion sur les affaires d'intérêt public. La deuxième est la valeur de vérité, qui renvoie au fondement de l'activité du journaliste, comme observateur et interprète des faits, engagé dans leur mise en contexte et la recherche de sens, mais aussi comme narrateur soucieux d'assurer la véracité du récit. La troisième valeur du journalisme

concerne le respect de la personne humaine, l'attention à l'autre, afin de répondre, dans le domaine particulier de la communication sociale, à une intention de justice.

Ces trois valeurs tiennent en une maxime : « **un journalisme libre, responsable et respectueux des personnes** ».

Les normes, quant à elles, ont pour fonction de traduire le respect des valeurs dans des situations usuelles du journalisme. Elles sont directement rapportées aux pratiques. La norme n'agit pas comme une obligation morale, à la façon d'un impératif catégorique. Ni comme simple mode d'emploi. Elle sert de balise à la délibération éthique en situation.

L'appareil normatif est contenu dans les codes ou chartes de déontologie, ainsi que dans la jurisprudence des instances de régulation internes à la profession, comme, pour le cas de la République démocratique du Congo, la Haute Autorité des Médias (HAM), le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC) et l'Union Nationale de la Presse du Congo (UNPC). Il existe des codes dotés d'une reconnaissance internationale, par exemple la Charte de Munich, et nationale, comme le Code numérique pour la République démocratique du Congo.

Dans le contexte actuel, il me semble que la norme à laquelle on doit le plus s'attacher en tant que journalistes est celle du vivre ensemble dans le respect de l'autre, de sa dignité et de sa différence.

La question qui se pose est : comment conserver son rôle de journaliste au respect de ses valeurs et normes lorsqu'on est secoué par l'arrivée sur le Web d'une myriade d'« éditeurs » de tout acabit, dont le souci apparent est d'assurer leur liberté d'expression individuelle, d'attirer l'attention de la communauté virtuelle sur des causes ou des intérêts qui leur sont propres ?

Certes, l'arrivée de cette communauté virtuelle constitue un bien commun en démocratie qui participe au débat public via les blogs, les forums de discussion ou les réseaux sociaux.

Cependant, cette communauté fait appel à des pseudonymes, peut se cacher derrière des masques et ne semble pas se soucier des recommandations de transparence imposées aux journalistes professionnels. Il est certain qu'il existe aujourd'hui une tension éthique entre la liberté d'expression du citoyen comme un aspect du bien commun et la mission de la presse censée servir l'intérêt public dans le respect de valeurs et de normes.

Sur Internet, les nouvelles circulent librement, aussitôt portées à la connaissance de tous. La tâche du journaliste est d'aider les citoyens non seulement à trouver mais aussi à comprendre des informations. Il n'est plus un « gardien », mais un donneur de sens, un indicateur. Ce n'est plus l'information elle-même, déjà présente dans l'espace public, qui est en jeu. Ce sont sa fiabilité, sa validité et surtout le sens qu'on lui donne. Il incombe au journaliste d'éprouver l'une et l'autre.

Selon la théorie de la responsabilité sociale de la presse développée par Siebert, Peterson et Schramm (1956), les médias ne doivent pas seulement informer ; ils ont également le devoir de contribuer à la cohésion sociale, au débat démocratique et à la protection de l'intérêt général. Dans un pays confronté à des violences armées et à des tensions politiques, cette responsabilité implique d'éviter les discours de haine, les informations susceptibles d'alimenter les conflits ou de stigmatiser certaines communautés.

C'est pour cela que l'éthique journalistique demeure au centre des défis qui se présentent au journaliste. Elle devrait le distinguer de la nuée d'« éditeurs » de contenus présents sur la Toile, dont l'internaute ignore les liens d'intérêts, les relations avec telle officine ou tel groupe de pression.

Il appartient aux journalistes de rendre fiables ces informations, d'en assurer la sécurité et la stabilité, contribuant du même coup à la crédibilité des sites médiatiques auxquels ils sont affectés. Ces exigences supposent aussi que les rumeurs circulant sur la toile soient soumises à un traitement particulièrement rigoureux, qui ne les crédibilise pas à bon marché.

La recherche de la vérité est liée à des normes qui accompagnent depuis longtemps les pratiques journalistiques. C'est pour cette raison que Daniel Cornu (1997) annonce que : « pour qu'elle soit bonne, la presse doit en outre faire place à l'exigence de vérité, des informations exactes, vérifiées, présentées de façon équitable, des opinions exposées avec honnêteté et sans préjugés, des récits journalistiques véridiques et soucieux d'authenticité ».

Ces normes ne sont pas bouleversées par Internet, mais elles sont exposées à des interprétations adaptées aux réalités du Web et de la communication numérique.

Si les technologies numériques facilitent la collecte, la production et la diffusion de l'information, elles exposent également les journalistes à de nouveaux dilemmes éthiques. Dans le contexte de la République démocratique du Congo, marqué par des conflits armés récurrents, une forte utilisation des réseaux sociaux, une précarité économique des entreprises de presse et des pressions politiques, les impératifs éthiques apparaissent comme des garanties essentielles de la qualité de l'information et de la crédibilité des médias.

D'où la nécessité impérieuse pour le journaliste à l'ère numérique d'appliquer avec rigueur les principes éthiques de la pratique informationnelle. Il s'agira donc pour le journaliste de (d'):

a. Identifier et éviter les pièges de la désinformation

L'éthique journalistique à l'ère numérique se trouve quotidiennement assaillie par les pièges

de la désinformation, un terme désormais viral pour les professionnels de l'information. Les fake news aujourd'hui représentent une menace très sérieuse pour la démocratie et la vie en société.

Il est d'une nécessité impérieuse pour le journaliste en ligne d'utiliser des critères de véracité rigoureux pour combattre cette vague. Ces critères incluent la corroboration des faits par plusieurs sources fiables, l'examen des preuves disponibles et le recours à des experts dans le domaine concerné pour assurer l'exactitude des informations diffusées.

Dans un environnement où les informations circulent en continu, les journalistes subissent une pression constante pour publier rapidement. Pourtant, la rapidité ne peut justifier la diffusion d'informations non vérifiées. Kovach et Rosenstiel (2014) considèrent la vérification comme le principe fondamental qui distingue le journalisme professionnel des autres formes de communication.

De même, Wardle et Derakhshan (2017) montrent que la prolifération de la désinformation impose aux journalistes de renforcer les procédures de vérification des sources, des images, des vidéos et des contenus diffusés sur les réseaux sociaux. En RDC, où les rumeurs se propagent rapidement lors des périodes électorales ou des conflits armés, cette exigence devient une responsabilité professionnelle majeure.

b. Maintenir l'indépendance éditoriale

Le journaliste doit préserver son autonomie face aux influences politiques, économiques, communautaires ou commerciales susceptibles d'orienter le traitement de l'information. McQuail (2010) rappelle que l'indépendance constitue l'une des conditions essentielles de la crédibilité médiatique.

Dans le contexte congolais, où plusieurs médias dépendent de financements publics, pri-

vés ou partisans, cette indépendance peut être mise à l'épreuve. Les journalistes doivent ainsi veiller à distinguer clairement les faits des opinions, les contenus éditoriaux des contenus sponsorisés et l'information de la communication politique.

c. Maintenir la transparence et l'honnêteté

Dans un monde où l'information circule à la vitesse de la lumière, maintenir une ligne éditoriale transparente et honnête est un défi de taille pour tout journaliste qui se respecte.

Avec l'avènement des réseaux sociaux et des plateformes de diffusion instantanée, la saturation médiatique est une réalité qui peut parfois nuire à la qualité de l'information. À l'ère numérique, les journalistes doivent être capables d'expliquer leurs méthodes de travail, d'indiquer l'origine des informations publiées et de corriger rapidement les erreurs lorsqu'elles sont constatées.

Ward (2013, 2014) souligne que la transparence constitue désormais un élément central de l'éthique journalistique, car elle contribue à restaurer la confiance entre les médias et le public.

d. Respecter la dignité humaine et les droits fondamentaux

Les journalistes sont appelés à protéger la vie privée, la présomption d'innocence, la sécurité des sources et la dignité des victimes, notamment lors de la couverture des conflits armés, des catastrophes ou des affaires judiciaires.

Les recommandations de l'UNESCO (2021) rappellent que la diffusion d'images violentes ou de contenus sensibles exige une vigilance éthique particulière afin de préserver les droits des personnes concernées.

e. Établir un dialogue ouvert avec le public

L'établissement d'un dialogue avec le public permet de renforcer la confiance et de valoriser

le rôle de gendarme de l'information que le journaliste endosse. « Engager la conversation, c'est aussi prendre la température de l'opinion publique », affirme Claire Vallée.

Une approche personnelle et ouverte contribue à humaniser le média et emmène le débat sur la scène publique. La préservation de l'éthique journalistique dans un univers foisonnant exige de la part des professionnels de l'information un engagement sans faille envers la véracité, une analyse rigoureuse des sources et une interaction proactive avec leur audience.

L'application de ces principes est gage de confiance et crédibilité auprès des consommateurs d'information.

f. Maîtriser des compétences numériques et l'utilisation responsable des technologies

L'émergence de l'intelligence artificielle, des algorithmes de recommandation et des technologies de manipulation d'images (deep-fakes) impose un nouvel impératif : la maîtrise des compétences numériques et l'utilisation responsable des technologies.

Les journalistes doivent être capables d'identifier les contenus manipulés, de comprendre le fonctionnement des plateformes numériques et de signaler au public les limites des outils technologiques utilisés dans la production de l'information. Cette compétence devient indispensable pour préserver la fiabilité de l'information.

Dans un environnement où les plateformes numériques évoluent continuellement tout en diversifiant les sources d'information, la formation continue est une exigence indispensable.

Reconnaissant cette exigence, les institutions universitaires et les organisations professionnelles doivent proposer des cursus et modules consacrés aux questions éthiques spécifiques au numérique. L'organisation de ces pro-

grammes peut contribuer au renforcement de capacité des journalistes à naviguer dans l'espace médiatique complexe d'aujourd'hui.

En continuant à informer et à éduquer les journalistes sur l'éthique et la responsabilité médiatique, la presse pourra continuer à jouer son rôle de pilier démocratique.

La conciliation entre ces impératifs éthiques et les exigences de rapidité, d'interactivité et de compétitivité repose sur plusieurs leviers. D'abord, les rédactions doivent mettre en place des protocoles de vérification adaptés au rythme de l'information en continu.

Ensuite, la formation continue des journalistes aux techniques de vérification numérique, au fact-checking, à l'éthique des réseaux sociaux et à l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle apparaît indispensable.

Par ailleurs, l'adoption de chartes éditoriales spécifiques au journalisme numérique permettrait d'encadrer les pratiques professionnelles dans un environnement en constante évolution.

Ainsi, loin de constituer un frein à l'innovation, les impératifs éthiques représentent une condition essentielle de la crédibilité du journalisme à l'ère numérique. Dans le contexte congolais, ils permettent de concilier les exigences de rapidité et de compétitivité avec la mission fondamentale des médias : produire une information fiable, vérifiée, équilibrée et au service de l'intérêt public.

Conclusion

Dans ce travail, nous sommes partis de l'éthique numérique aux impératifs éthiques du journalisme à l'ère numérique, en passant par l'identité et la responsabilité du journaliste à l'ère digitale.

Faisant référence à l'ensemble de normes auxquelles les journalistes devraient au minimum s'astreindre, l'éthique et la déontologie du jour-

naliste ne sont pas bouleversées par Internet, mais elles sont exposées à des interprétations adaptées aux réalités du Web et de la communication numérique.

La transformation numérique a profondément modifié les conditions d'exercice du journalisme. Si les technologies numériques facilitent la collecte, la production et la diffusion de l'information, elles exposent également les journalistes à de nouveaux dilemmes éthiques.

Dans le contexte de la République démocratique du Congo, marqué par des conflits armés récurrents, une forte utilisation des réseaux sociaux, une précarité économique des entreprises de presse et des pressions politiques, les impératifs éthiques apparaissent comme des garanties essentielles de la qualité de l'information et de la crédibilité des médias.

Au seuil du XXI^e siècle, dit « **siècle de l'information** », où nos vies sont tissées de fils numériques, les journalistes trouvent leur meilleure définition non par « **ce qu'ils sont** » **ni** par « ce qu'ils font », mais par « **comment et pourquoi ils le font** ».

Le comment renvoie à l'éthique et à la déontologie journalistique qui l'identifient, et le pourquoi renvoie à sa responsabilité qui est la finalité même de l'information journalistique. L'absence de respect d'une éthique et déontologie journalistique, ainsi que des responsabilités qui en découlent, constitue une limite qui interdit tout rapprochement avec le métier de journaliste.

Les changements numériques et les évolutions technologiques, pour clore notre réflexion, n'appellent pas à la disparition du journalisme. Au contraire, on n'a jamais eu autant besoin d'être accompagné intelligemment dans la compréhension d'un monde en mutation accélérée.

Le tri, la vérification, la hiérarchisation, la mise en perspective et l'analyse sont des savoir-faire précieux dans un environnement où les lecteurs ont plus que jamais besoin de filtrer et de digérer la masse d'informations qui parvient jusqu'à eux.

Le numérique représente à la fois une opportunité et un défi éthique pour le journalisme moderne. D'un côté, il facilite une accessibilité rapide à l'information ; de l'autre côté, il fragilise les principes fondamentaux de l'éthique journalistique.

Face aux défis éthiques du journalisme à l'ère numérique, les journalistes doivent réaffirmer les valeurs de vérité, de responsabilité et de rigueur professionnelle. Le journaliste est censé « posséder un savoir et doit être capable de le restituer de façon crédible, compréhensible, transmissible ». À bien des égards, la fonction noble de ce métier peut être rapprochée de celle de l'enseignant. Car l'irruption du numérique dans la société, la place qu'il occupe aujourd'hui chez les jeunes, citoyens de demain, interpelle, voire déstabilise, tout autant le journaliste que l'enseignant par la rapidité de cette intrusion et la révolution des pratiques et des comportements que cela génère.

C'est évidemment par la formation des journalistes et des enseignants que l'on peut espérer rester maître de ces bouleversements. Il est essentiel que les journalistes continuent à se former tout au long de sa carrière pour rester au courant des dernières tendances et outils. La formation continue permet de maintenir une haute qualité de travail et d'adapter les pratiques éthiques aux nouvelles technologies et méthodes de diffusion.

Ainsi, l'avenir du journalisme à l'ère numérique dépendra de sa capacité à concilier innovation technologique et exigence éthique.

Références bibliographiques

- ALDO F., SSP, *Histoire de la Communication 2 : du Cinéma à Internet*, Kinshasa, Médias Paul, 2003.
- BERNIER M., *Éthique et déontologie du journalisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2e trimestre, 2004.
- CORNU D., *Éthique de l'information*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1997.
- HUISMAN D., *L'âge du faire. Pour une morale de la communication*, Paris, Hachette, « Pluriel », 1994.
- KOVACH B. et ROSENSTIEL T., *Principes du journalisme : Ce que les journalistes doivent savoir, ce que le public doit exiger*, Paris, Gallimard, 2014.
- KOVACH B. et ROSENSTIEL T., *The Elements of Journalism: What Newspeople Should Know and the Public Should Expect*, 3rd ed., New York, Three Rivers Press, 2014.
- MANIER P., *Le journalisme audiovisuel. Techniques et pratiques rédactionnelles*, Paris, Dixit, 2003.
- MCQUAIL D., *Mass Communication Theory*, 6th ed., London, England, Sage, 2010.
- RICCEUR P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.
- SIEBERT F. et al., *Four Theories of the Press*, Urbana, IL, University of Illinois Press, 1956.
- UNESCO, *Journalism, 'Fake News' and Disinformation: A Handbook for Journalism Education and Training*, 2nd ed., Paris, UNESCO, 2021.
- WARD S., *Global Media Ethics: Problems and Perspectives*, Chichester, England, Wiley-Blackwell, 2013.
- WARD S., *Handbook of Global Media Ethics*, Cham, Springer, 2021.
- WARDLE C. et DERAKHSHAN H., *Information Disorder: Toward an Interdisciplinary Framework for Research and Policy Making*, Strasbourg, Council of Europe, 2017.

Webographie

- Le Monde numérique de Mélanie. (2021). URL : <https://lemondenumeriquedemelanie.com/>
- Ministère de la Communication, « Le journalisme au défi du numérique. Quelle place pour l'éthique et la déontologie ? », consulté le 18/05/2024. Ministère de la Communication
- StudySmarter, [« Éthique Numérique: Définition & Importance »](#), Consulté le 13/05/2026. StudySmarter
- WARD S. (2018), « Fondements philosophiques de l'éthique journalistique mondiale », *Journal of Mass Media Ethics* **20(1):3-21**. URL : DOI : 10.1207/s15327728jmme2001_2
- WARD S. (2014), « **Éthique des médias radicaux. Éthique pour un monde numérique global** », p. 455-471 | **Publié en ligne : 3 septembre 2014**. URL : <https://doi.org/10.1080/21670811.2014.952985>